

LES SAVOIR-FAIRE LIÉS AU PARFUM EN PAYS DE GRASSE



COMMUNIQUÉ

Les Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse, prochaine candidature française 2017/2018 sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de L'Humanité [UNESCO]

Qu'est-ce que le Patrimoine Culturel Immatériel ?

La Convention sur le Patrimoine culturel Immatériel, née en 2003, a pour objectif de valoriser et sauvegarder des pratiques dites immatérielles, tels que les savoir-faire ancestraux, événements festifs, rituels ou encore les Arts du Spectacle traditionnels. Cette convention vient compléter la convention de 1972 visant à protéger les patrimoines architecturaux et naturels tels que le Mont Saint-Michel et sa baie en France, les Climats de Bourgogne, Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Parmi les patrimoines culturels Immatériels français déjà inscrits, nous pouvons citer le Repas Gastronomique des Français et l'Equitation à la Française.

L'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse :

L'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse, présidée par Jean-Pierre LELEUX, Sénateur des Alpes-Maritimes, Maire Honoraire de Grasse, porte la candidature au Patrimoine Culturel de l'Humanité du dossier « Les savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse ». L'association rassemble l'ensemble des praticiens liés au Parfum, les associations culturelles, les populations, les nombreux élus des Communautés d'Agglomération du Pays de Grasse et de Sophia-Antipolis. Par-ailleurs, de très nombreux représentants de pays étrangers dont la production de la plante à Parfum dépend de la sauvegarde de nos savoir-faire, soutiennent et participent activement au succès espéré de cette candidature.

Les principales Missions de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse :

- Porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité,
- Encourager à sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur,
- Faire découvrir ce patrimoine à tous publics, par le biais de publications, de sites internet, de rencontres, ...
- Favoriser l'accès à ce patrimoine au plus grand nombre par tous moyens,
- Encourager la reconnaissance du métier de Parfumeur aux métiers d'Art,
- Veiller avec les collectivités à la mise en œuvre des mesures de sauvegardes engagées,
- Réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel en Pays de Grasse,
- Valoriser les fêtes, rituels et pratiques sociales liées au Parfum.

CONTACT PRESSE

Muriel Courché
Pays de Grasse
Tél. : 04 97 05 22 03
Portable : 06 68 93 02 42
mcourche@paysdegrasse.fr

La Mission de démarche de Candidature et les événements qui lui sont associés sont pilotés par son Président, **Jean-Pierre LELEUX** et **Nadia BÉDAR**, directrice de la Mission PCI.
Les présidents d'honneur de l'Association sont : **Pierre RABHI**, paysan et philosophe et **Patrick de CAROLIS**, journaliste et créateur du magazine des Racines et des Ailes.

Les grandes étapes de la démarche de candidature lancée en 2008 / 2009 :

2009/2012

Premières Rencontres avec le Ministère de la Culture et de la Communication autour du projet de démarche de candidature, réalisation du rapport d'Enquête auprès des Praticiens.

Juillet 2013

Création de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse sous la présidence de Jean-Pierre LELEUX (alors Maire de Grasse, Sénateur des Alpes-Maritimes, et Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse)

Avril 2014

Entrée à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel de la France.

Mars 2015

Dépôt officiel du dossier de candidature auprès de l'UNESCO par l'Intermédiaire de Son Excellence Philippe LALLIOT, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO.

Novembre 2015

Rencontre Les savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse et dans le Monde sous le Haut-Patronage de Gérard LARCHER, Président du Sénat, organisée par Jean-Pierre LELEUX, Sénateur et Maire Honoraire de Grasse, en présence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, Vice-président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes : témoignages de 28 praticiens liés au parfum, membres de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse, venus des Alpes- Maritimes, de Paris et du Monde [Egypte, Inde, Allemagne, Italie, etc.] devant 14 délégations diplomatiques de l'UNESCO.

Octobre-Novembre 2016

Sur décision de Madame Audrey AZOULAY, Ministre de la Culture et de la Communication «Les savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse» est sélectionné par l'Etat Français pour être la candidature officielle de la France pour le cycle 2017/2018 sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel. 1 seul dossier par pays ne pouvant être présenté tous les 2 ans.

16 Février 2017

Dépôt officiel de candidature finalisée auprès de l'UNESCO par Son Excellence Laurent STEFANINI, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO et Jean-Pierre LELEUX, Sénateur des Alpes-Maritimes. Ils sont accompagnés de Nadia BÉDAR, Directrice de la Mission PCI et du Projet de Candidature, et d'une Délégation officielle de la Direction Générale des Patrimoines au Ministère de la Culture et de la Communication.

Les événements publics à venir :

24 et 25 février 2017

Accueil de l'Association par différentes communes dont celle de Tournettes-sur-Loup et de son maire à l'occasion de la fête de la Violette, dans le cadre de l'année Fêtes, Rituels et Pratiques sociales liées au Parfum.

19/21 Mai 2017

Visites Diplomatiques de l'UNESCO à l'occasion de la culture de la Rose Centifolia dans le Pays de Grassois.

8 Juillet 2017

Assemblée Générale de l'Association : le samedi 8 Juillet 2017 à 10H45 au Musée d'Art et d'Histoire de Provence à Grasse (Musées de Grasse).

9 Septembre 2017

Clôture de l'année : Fêtes, Rituels et Pratiques Sociales à Auribeau-Sur-Siagne.

19 et 20 Octobre 2017

Colloque Patrimoine Culturel Immatériel Numéro 5 : **Sens et Essences en Méditerranée** à Grasse et à la Roquette-sur-Siagne.

Fin semestre 2017

Lancement des Ateliers **Plumes Parfumées** créés par l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse. Partenariat avec la Villa Saint-Hilaire, Bibliothèque Patrimoniale de Grasse et d'autres associations.

Vous souhaitez adhérer à l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse contactez :
Myriam Daumas et Roger Guignard au 06 10 28 31 01 / 06 81 58 33 67 ou par mail : assosavoirfaireparfum@gmail.fr

Vous souhaitez témoigner de votre expérience liée au Parfum :
manifestez-vous par mail auprès de Régine Copin sur savoirfaireparfum@paysdegrasse.fr

En savoir plus : savoirfaireparfum.paysdegrasse.fr